Fondation Alcimed
pour les maladies rares

FONDATION D'ENTREPRISE ALCIMED

Prix Innovation 2027

Appel à projets

Financer une petite série de prototypes d'une innovation technologique pour améliorer le quotidien de personnes atteintes d'une maladie rare

DATE LIMITE DE SOUMISSION DES CANDIDATURES

17 janvier 2027

1. Contexte et ambition

La Fondation d'entreprise Alcimed pour les maladies rares

Les maladies rares concernent trois millions de personnes en France, soit près de 4,5% de la population. A ce jour, entre 6 000 et 8 000 maladies rares sont identifiées en France et de nouvelles sont découvertes chaque semaine. 85% de ces maladies ne disposent pas de traitement qui permette d'en guérir.

Depuis plus de 20 ans, Alcimed accompagne les grands groupes pharmaceutiques internationaux, des biotechs, des instituts de recherche prestigieux et les institutionnels dans le domaine des maladies rares. Avec le temps, Alcimed a acquis une expertise reconnue dans le domaine.

Avec la Fondation Alcimed pour les Maladies Rares, créée en 2023, Alcimed a franchi un cap. A travers un appel à manifestation d'intérêt annuel, elle apporte son soutien directement aux patients, familles de patients et associations de patients, atteints des maladies les plus rares, en leur faisant bénéficier gratuitement de ses compétences au bénéfice de situations individuelles difficiles. En 3 ans, ce sont 14 personnes qui ont ainsi pu être accompagnées par les équipes d'Alcimed.

> *Plus que jamais, en ces temps difficiles…qui aide un enfant, aide le monde !*
>
> Valérie KNIAZEFF, Présidente de la Fondation Alcimed

OBJECTIF DU PRIX INNOVATION 2027

Faire le lien entre l'innovation et le quotidien des personnes atteintes des maladies les plus rares

Aujourd'hui, la Fondation Alcimed souhaite aller encore plus loin et lance un Prix innovation 2027 afin de relier la vocation d'Alcimed et celle de sa Fondation d'entreprise à travers le **financement d'une petite série de prototypes d'une innovation technologique** visant à améliorer le quotidien des personnes atteintes d'une maladie rare.

Une autre manière de relier notre expertise et les besoins des personnes concernées, de manière très concrète et opérationnelle, en finançant des porteurs de projets innovants.

2. Périmètre des projets attendus

L'Appel à projets s'adresse à des innovations technologiques à destination des personnes atteintes des maladies les plus rares. Les projets pourront notamment relever des typologies suivantes :

1. **Aides techniques et équipements d'assistance du quotidien**
2. **Dispositifs médicaux numériques (DMN)**
3. **Solutions numériques / IA non médicales**

- **Scope :**
  - **Caractère innovant :** Il s'apprécie à deux niveaux : la nouveauté intrinsèque d'une technologie ou d'un service, ou la nouveauté de son usage, y compris lorsqu'il repose sur une solution déjà existante.
  - **Pathologies :** Les maladies les plus rares, pour lesquelles les besoins médicaux sont les moins couverts
  - **Périmètre géographique :** France

3. Qui peut candidater ?

- **Des porteurs de projets innovants**

L'Appel à projets est ouvert aux porteurs de projets innovants, qui peuvent être :

Médecins | **Chercheurs** | **Associations** | **Start-ups**

- **Critères d'éligibilité**

1. **L'adéquation avec un besoin réel non couvert**
2. **Une première preuve de concept réalisée**
3. **Un impact avéré sur le quotidien des malades**

4. Soutien proposé

90 k€	1 à 2	Financement
montant du prix	projets lauréats	par tranche sur la base de livrables définis en amont

Une dotation pour produire une petite série de prototypes

Une dotation de 90 000 euros sera attribuée à un ou deux projets. Le montant sera versé par tranches, sur la base de livrables définis en amont.

Il permettra de financer une petite série de prototypes de l'innovation technologique lauréate.

Dans le cas où deux projets seraient sélectionnés, la répartition de l'enveloppe financière de chaque projet sera définie par le Comité de sélection.

5. Processus de sélection

1	2	3	4
Analyse des dossiers de candidature par le Comité de sélection	**Oraux des candidatures présélectionnées, lors d'une soirée chez Alcimed Paris**	**Sélection du ou des projets lauréats**	**Annonce lors de la Journée Mondiale des Maladies Rares**

Critères d'évaluation

Les projets seront évalués au regard des critères d'éligibilité de l'Appel à projets :

- L'adéquation avec un besoin réel non couvert ;
- La réalisation d'une première preuve de concept ;
- L'impact avéré sur le quotidien des malades.

Deux autres critères seront évalués pour attribuer le prix :

- La faisabilité de la petite série de prototypes dans le cadre de la dotation et du calendrier,
- La capacité de l'équipe porteuse à mener à bien le projet.

Comité de sélection

Le Comité de sélection sera composé d'administrateurs de la Fondation d'entreprise Alcimed

6. Calendrier prévisionnel

Étape	Dates
Lancement de l'Appel à projets	**19 novembre 2026**
Clôture de l'Appel à projets – date limite de candidature	**17 janvier 2027**
Communication sur le ou les projets lauréats	**Jeudi 25 février 2027**

7. Modalités de participation

● Constitution du dossier de candidature

Le candidat doit remplir et retourner le dossier de candidature dédié, en annexe.

● Conditions d'envoi du dossier

La transmission de la candidature se fait de préférence par mail à l'adresse suivante :

PAR MAIL (DE PRÉFÉRENCE)

candidature.fondation@alcimed.com

PAR VOIE POSTALE OU REMISE SUR PLACE

Fondation Alcimed
57 boulevard de Montmorency, 75016 Paris

L'enveloppe doit porter obligatoirement l'indication suivante : « Prix Innovation de la Fondation Alcimed - Appel à projets 2027 ».

● Confidentialité des données

Toutes les données récoltées dans le dossier de candidature seront traitées de manière confidentielle. Elles ne seront traitées et utilisées que pour les stricts besoins de l'analyse du dossier de candidature et de l'intervention de la Fondation d'entreprise Alcimed, le cas échéant.